

ÉDITORIAL

Voici la première lettre d'information que nous vous proposons.

Elle est forcément encore imparfaite, mais nous essayerons d'en améliorer son contenu et sa forme, pour permettre à chaque coopérateur d'avoir une vision claire et actualisée de la vie et des activités concernant **Énergies Citoyennes 47**.

Nous attendons avec impatience vos retours et suggestions.

Dans ce premier numéro vous trouverez donc, un bref résumé de l'Assemblée Générale, quelques détails sur les projets engagés et leurs avancements. Enfin des informations diverses sur votre coopérative, les perspectives envisagées, les besoins à satisfaire pour son évolution et développement. Bonne lecture.



Lancement de la Coopérative



Création officielle le 15 décembre 2018

**Des nouvelles de l'Assemblée Générale**

Suite aux difficultés d'organisation, l'Assemblée Générale d'EC47 2019, a dû se tenir par le biais d'outils numériques et donc à distance. Ce qui a réduit fortement la participation des coopérateurs. Ils ont seulement été 22 à pouvoir y participer en visio et télé conférence. Enfin une totalité de 47 votes par correspondance a été enregistrée.

Les cinq résolutions soumises au vote étaient :

- 1 - J'approuve le rapport moral et d'activité.
- 2 - J'approuve le rapport de gestion et comptes annuels.
- 3 - J'approuve le rapport d'affectation du résultat.
- 4 - J'approuve le renouvellement du conseil coopératif.
- 5 - J'approuve le pouvoir au porteur.

L'exercice de cette première année a donc été validé à la majorité. (détails dans le compte rendu envoyé aux coopérateurs).

Et le point sur la coopérative

Depuis sa création le 15 décembre 2018.

- 141 Coopérateurs au 31 décembre 2019 (154 aujourd'hui).
- 33 450 euros collectés.
- 11 Personnes dans le collège qui pilote la SCIC.

D'autres coopérateurs participent aux réunions (environ une par mois) et si tous les coopérateurs y sont invités, certains participent aussi déjà à l'élaboration de travaux divers, tant techniques qu'administratifs, ou encore de soutien ponctuel pour et lors d'événements que nécessite l'activité de la coopérative. Il suffit pour cela d'intégrer les diverses commissions qui animent, développent et soutiennent la coopérative.

Deux projets sont actuellement plus avancés, un troisième plus ou moins en phase d'approche/élaboration (détails page deux).

Réalisation avancée :

- A - Moncrabeau**
- B - Boussères**

En phase d'étude :

- C - Pujols**

**Autres projets :**

- 1 - Paulhiac
- 2 - Montpezat
- 3 - Duras
- 4 - Monbalen
- 5 - Trentels
- 6 - Lusignan Petit

et des contacts à :
Montpezat - Villeneuve sur Lot

ICI ON PARLE PERSPECTIVES

Les difficultés rencontrées pour construire le financement de nos projets se heurtent à la frilosité des structures bancaires et à leur double langage. Analyse dans l'article de *Médiapart* en partie reproduit ci-dessous.

Le financement des énergies renouvelables reste un vœu pieux

Par Ismaël BINE pour *Médiapart*

Vendredi 13 Novembre 2020

.../...

Les belles promesses ont encore été préférées aux actes concrets. C'est le constat que dressent des associations écologistes françaises au lendemain de la clôture du sommet Finance en commun. Pour la première fois, 453 banques publiques de développement (BPD) se sont réunies, les 11 et 12 novembre, en marge du Forum de Paris sur la paix, pour débattre du rôle qu'elles devaient jouer dans la construction d'un « avenir juste, équitable et durable » pour toutes et tous. Au terme de ces deux jours d'échanges, organisés en vidéoconférences, les acteurs ont signé une déclaration commune rappelant leurs engagements.

Mais ce texte de huit pages ne satisfait pas les défenseurs de l'environnement. « On avait demandé des actions concrètes et mesurables par les banques de développement, notamment mettre un terme au financement des énergies fossiles, afin qu'elles deviennent 100 % compatibles avec l'Accord de Paris, abonde Lucile Dufour, responsable des politiques internationales au Réseau Action Climat. Et on se retrouve avec des déclarations de bonnes intentions et un statu quo », se désole-t-elle.

Ces banques publiques de développement représentent chaque année 10 % des investissements dans le monde, soit 2 300 milliards de dollars (1 930 milliards d'euros). Elles pourraient, dès lors, avoir un réel impact sur le climat, si elles décidaient de réorienter leurs financements. « Les institutions financières publiques étaient attendues au tournant pour réorienter les flux financiers vers la transition écologique, s'indigne Cécile Marchand, chargée de campagne climat aux Amis de la Terre France. Or, aucun engagement concret n'a été pris pour mettre fin aux subventions des énergies fossiles. »

.../...

Il serait plus que temps, que ces structures, réorientent les fonds en question, vers un soutien assumé, et au-delà d'un simple affichage, l'aide à la réalisation de projets concrets de développement réellement productif d'énergies renouvelables, locaux et environnementaux pérennes.



Projet - PUJOLS Ateliers Municipaux

Commune visant l'Énergie positive.

Il s'agit de réaliser l'équipement d'une centrale de production photovoltaïque pour les toits de plusieurs bâtiments municipaux.

Aujourd'hui les études de faisabilité, sont en attente d'évaluation technique des bâtiments.

SCIC-SAS - ÉNERGIES CITOYENNES 47

Siège social : 1341 Côte de la Moure – 47450 Colayrac Saint Cirq

Courriel : contact@ec47.fr

Site internet : www.ec47.fr

05 53 79 72 49

AGENDA

Les réunions publiques, ainsi que les débats et rencontres que nous avons prévu de proposer, sont pour l'heure remis à de plus propices journées ou soirées...

Il n'en reste pas moins que nous restons attentifs aux questionnements divers que suscitent les énergies renouvelables et la production de celles-ci ; leur accessibilité et usages pour et par la population.



Projet - MONCRABEAU CAUBEROTTE

C. POILLY, boulanger-paysan, construit un hangar qui sera aussi un lieu de réunion pour la structure culturelle de l'association de Cauberotte, la production d'énergie électrique est assurée par un toit photovoltaïque de 195 m² de panneaux, sur un hangar neuf, construit en bois et d'une puissance de 36 kWc pour une production annuelle de 42 500 kWh. Équivalent à 12 foyers (sans chauffage électrique).

Un Budget Prévisionnel (B.P.) supportable pour EC47 a été difficile à trouver. La demande de permis a été lancée début octobre.

La Fête « collecte de fonds » prévue pour le lancement du projet en mai 2020 a été forcément annulée. Elle est donc reportée.

- Dossier de raccordement Enedis - acté.

- Début des travaux engagés.

Dossier d'emprunt déposé auprès de la Banque Populaire pour un emprunt total de 62 000 euros au taux de 1,85 % sur 18 ans.



Projet - PORT St^e MARIE Ateliers BOUSSÈRES

Atelier de tailleurs de pierre. Surface disponible de 155 m². Sur un ancien hangar, possibilité d'une centrale de production photovoltaïque de 30 kWc. avec garantie de 25 ans et recyclage en fin de vie du matériel pour une production annuelle de 34 500 kWh. Équivalent à environ 10 foyers.

Ils deviendraient clients Enercoop pour leur atelier et EC47 paierait le surcoût de cette transition, car ils sont actuellement client EDF. Ils ne souhaitent pas recevoir de loyer.

Dossier région pour ce projet, mais avec peu de parts pour l'abonder. Donc il faut attendre. Une Fête prévue le 18 avril 2020 pour trouver des parts, mais confinement et re-confinement !! Elle est donc reportée.

- Dossier de raccordement Enedis - acté.

- Dossier de création d'établissement secondaire - acté.



ICI ON PARLE BÉNÉVOLAT

IMPLICATION DES COOPÉRATEURS SOUHAITÉE. Des actions à mener, stands à tenir, rencontres, projections et réunions publiques... Nous avons en effet besoin de développer le maillage des lieux d'échange, et d'information, où notamment déposer la communication concernant notre projet général.

Enfin n'hésitez pas à nous contacter, si vous pensez pouvoir amener une quelconque aide et soutien, logistique ou technique par exemple... Et ce pour la réalisation, l'étude, le suivi de travail sur les pièces administratives, mais aussi les contacts qui lieront **EC47** et les futurs porteurs de projets.

Et ACHAT de PARTS

Rappel sur le fonctionnement :

Pour devenir sociétaire (coopérateur) d'**Énergies Citoyennes 47**, il est nécessaire d'acquiescer au moins une *Part* (1 *Part* = 50 euros) Il n'y a pas de limite au nombre de *Parts* pouvant être achetées. Pourtant quel qu'en soit le nombre, chaque coopérateur a le même droit de regard et de vote au sein de la coopérative.

Il est aussi important de ne pas oublier que pour certains projets, nous pouvons prétendre à une aide de la Région. Il s'agit ici du mécanisme qui permet à celle-ci d'abonder le budget de réalisations sélectionnées, d'un euro pour un euro investit. Cela signifie que si nous fléchons par exemple, l'apport de *Parts* de plusieurs dizaines de coopérateurs pour l'étude et la réalisation d'un projet, alors et jusqu'à hauteur de 250 euros pour chaque porteur de *Parts*, la région en subventionnera le même montant.

On trouve, dans les documents à télécharger sur le site ec47.fr, un bulletin de souscription.